

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3352 - MARDI 23 OCTOBRE 2018

LIVRE ET EXCÈS

Au Congo toutes les ethnies vivent en harmonie

Prétendre le contraire serait verser dans la paranoïa ou faire l'apologie d'un ethnocentrisme nuisible à l'équilibre de la nation : telle est l'opinion du gouvernement congolais défendue au cours d'un point de presse, le 22 octobre, par les ministres de la Communication, Thierry Mougalla, et de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, à la suite de la parution, le mois dernier en France, chez l'Harmattan, d'un livre intitulé *Le génocide des Laris au Congo*.

L'auteur de l'ouvrage, Dominique Kounkou, avait beau être docteur en droit international public, comme il le décline en quatrième de couverture, les arguments qu'il développe sont si faibles en matière de définition du crime de génocide qu'ils ne peuvent épouser les canons de la science, a commenté Thierry Mougalla. Bien plus, le texte est truffé des photos du génocide présumé mais à la vérité, il s'agit d'images insoutenables récoltées sur les réseaux sociaux pour faire sensation. D'où des poursuites judiciaires engagées contre l'auteur du livre et ses complices, a expliqué Aimé Ange Wilfrid Bininga. [Page 4](#)



Les ministres Thierry Mougalla et Aimé Ange Wilfrid Bininga lors du point de presse

INDUSTRIE CIMENTIÈRE

Diamond cement sollicite l'appui du gouvernement



La délégation gouvernementale à cimenterie de Mindouli

Dernière-née des sociétés productrices de ciment en République du Congo, Diamond cement Congo S.A sollicite les garanties des autorités congolaises avant l'entrée à plein régime de son usine appelée à produire entre soixante-dix et cent mille tonnes par an.

Basé à Mindouli, dans le département du Pool où la situation sécuritaire semble rétablie depuis l'arrêt des hostilités, ce cimentier

s'inquiète de la situation économique à l'origine de la baisse du prix de la tonne sur le marché local et plaide en même temps pour la baisse des taxes fiscales.

« Vous avez le soutien inconditionnel de l'Etat et de la tutelle. Le pays est en train de sortir des difficultés. Avec une économie vigoureuse, la demande de ciment repartira en hausse », a assuré le ministre de l'Industrie, Gilbert Ondongo. [Page 3](#)

FORUM ÉCONOMIQUE

Le Pool se dote d'une agence de développement

Réunis du 19 au 20 octobre à Kinkala, chef-lieu du Pool, les cadres et natifs de ce département ont, au cours d'un forum, approuvé la création d'une Agence de développement économique et social du Pool (ADEP) destinée au financement des projets porteurs de croissance « (...) L'initiative que nous offre le retour de la situation sécuritaire dans notre département nous invite à créer une nouvelle dynamique communautaire susceptible de créer les énergies positives en vue d'un avenir plus radieux », a indiqué l'évêque de Kinkala, Mgr Louis Portella Mbuyu, président de l'Observatoire de la concertation citoyenne du Pool. Avec pour mission de mobiliser les fonds nécessaires à la réalisation des initiatives porteuses, l'ADEP est une stratégie novatrice proposant de créer une dynamique économique, à travers une structuration d'actions au service de la population du Pool. [Page 3](#)



Une vue des participants au forum économique du Pool

CAMEROUN

Paul Biya réélu pour un nouveau mandat

Le Conseil constitutionnel du Cameroun, qui statuait hier sur les résultats de l'élection présidentielle du 7 octobre, a proclamé le président sortant, Paul Biya, comme vainqueur avec 71,28% des suffrages, loin devant Maurice Kamto qui, au lendemain du scrutin, s'était autoproclamé vainqueur avant de contester les résul-

tats dans un recours conjoint avec d'autres candidats mais rejeté par la Cour constitutionnelle.

[Page 7](#)

Éditorial

Assises

[Page 2](#)

EDITORIAL

Assises

Mieux vaut en avoir conscience de façon claire : l'un des piliers de la démocratie, dans tous les pays qui ont assis leur gouvernance interne sur la liberté individuelle et sur l'équilibre des pouvoirs, est bien celui de la liberté de la presse. Que celle-ci soit indépendante ou qu'elle dépende de l'Etat comme c'est le cas pour de nombreuses chaînes de radio et de télévision de par le monde, sa crédibilité dépend du professionnalisme mais aussi de la compétence et de l'honnêteté intellectuelle des journalistes. D'où l'importance que revêtent les débats qui s'organisent à intervalles plus ou moins réguliers entre les professionnels de l'information.

Si nous rappelons aujourd'hui cette simple vérité, c'est parce que dans trois jours exactement se tiendront à Brazzaville des Assises nationales de la presse qui permettront aux journalistes congolais mais aussi à de nombreuses personnalités venues d'horizons très différents, d'échanger sur les questions clés dont dépend pour une large part le régime démocratique au sein duquel nous vivons. Organisées par le Conseil supérieur de la liberté de communication, que préside avec courage et abnégation Philippe Mvouo, ces assises permettront de mettre sur la table les nombreux problèmes que notre profession doit résoudre. Elles constitueront donc pour la société tout entière un moment clé qui permettra, du moins faut-il l'espérer, des avancées dans la protection de notre métier.

Dans le début de siècle où nous vivons, la presse sous ses différentes formes vit, en effet, des moments difficiles. Outre le fait qu'elle doit disposer des moyens matériels – techniques, financiers et autres – lui permettant de remplir correctement la mission d'information qui lui est confiée, il lui faut désormais combattre les « fake news » qui envahissent l'espace public et qui menacent de déstabiliser la société tout entière. Plus que jamais, elle s'impose comme l'un des fondements du système démocratique qui eut tant de mal à s'imposer sur les cinq continents au cours des derniers siècles.

Qu'il nous soit donc permis d'appeler ici et maintenant tous les acteurs de la société à se mobiliser pour que les Assises nationales de la presse qui vont s'ouvrir chez nous se tiennent dans les meilleures conditions possibles. Autrement dit, que le Conseil supérieur de la liberté de communication ait les moyens de mener à bien la mission stratégique qui lui est confiée.

Les Dépêches de Brazzaville

CÉMAC

Vers l'harmonisation de la gestion des finances publiques

Dans le cadre des réformes et d'harmonisation de la gestion des finances publiques dans la zone Cémac, il se tient du 22 au 26 Octobre à Brazzaville, un séminaire régional sur les statistiques de la dette du secteur public.



Les participants au séminaire. Crédit Adiac

Pendant cinq jours, les participants vont échanger sur la problématique des statistiques de la dette du secteur public, problématique combien importante dans le cadre des réformes et d'harmonisation de la gestion des finances publiques amorcées par l'ensemble de ces Etats.

A propos, il faut souligner que sous l'impulsion du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et de son Ministre des Finances et du budget, Le Congo vient de procéder à la

transposition des six directives de la Cémac relatives au cadre harmonisé de gestion des finances publiques et notamment la directive sur le tableau des Opérations financières de l'Etat, (TOFE).

Le décret numéro 2018-70 du 1er mars 2018 instituant le TOFE au Congo fixe les nouveaux principes relatifs à l'élaboration des statistiques sur les opérations de l'ensemble des administrations publiques congolaises. Il s'agit là d'un cadre analytique moderne et

conforme aux normes internationales applicables aux statistiques des finances publiques. Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Loundou, a déclaré : « Ce séminaire qui s'ouvre aujourd'hui, permettra j'en suis sûr, de combler les lacunes éventuelles sur la qualité des statistiques de la dette et vous permettra d'avoir des bases plus solides dans la compilation et l'analyse des statistiques de la dette du secteur public de vos Etats ». Il a également remercié le Centre régional d'assistance technique du Fonds Monétaire International pour l'Afrique Centrale (AFritac-Centre) pour son assistance permanente sans cesse renouvelée dans les formations diverses et variées des cadres des différents pays membres.

Jean Jacques Koubemba

« Ce séminaire qui s'ouvre aujourd'hui, permettra j'en suis sûr, de combler les lacunes éventuelles sur la qualité des statistiques de la dette et vous permettra d'avoir des bases plus solides dans la compilation et l'analyse des statistiques de la dette du secteur public de vos Etats »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundou Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DÉPARTEMENT DU POOL

Une nouvelle organisation pour impulser le développement économique

L'Agence de développement économique et social du Pool (Adep) a été créée au cours d'un forum sur le département, organisé du 19 au 20 octobre à Kinkala. La structure apolitique et à but non lucratif vise la création de richesses pour inciter le développement économique et social de cette partie du pays meurtrie par les conflits armés.

Initié par l'Observatoire de la concertation citoyenne du Pool et l'Evêché de Kinkala, le Forum sur le développement économique et social du Pool a réuni quelques cadres et opérateurs économiques de ce département, les responsables administratifs et l'Evêché. Deux jours durant, à travers des ateliers et conférences-débats, les filles et fils du Pool ont débattu de l'avenir du département et élaboré des stratégies adéquates en vue de promouvoir le développement socio-économique de leur contrée. Pour ce faire, ils ont mis en place une organisation dénommée Adep. Cette structure a la mission, entre autres, de coordonner le choix et la gestion des projets économiques dans ce département, en vue de promouvoir la création de richesses pour un développement durable. L'Adep est composée d'une assemblée générale ; d'un conseil d'administration présidé par Didier Mavouezela ; d'un secrétariat exécutif placé sous l'égide de Marguerite Homb ; d'une commission consultative et d'une commission d'audit et de contrôle.



Les participants lors du forum/Adiac

Des recommandations et résolutions

Après avoir mis en place la coordination de l'organisation, les participants ont adopté six recommandations et trois résolutions. En ce qui concerne les résolutions, ils ont plaidé pour la poursuite des actions de la municipalisation accélérée dans leur département ; la construction et l'entretien des routes ; la sensibilisation à la préservation de l'environnement et

des actions à mener en faveur de l'implication et l'optimisation du rôle de la diaspora du Pool dans le développement de cette contrée. S'agissant des recommandations, les filles et fils du Pool exigent la valorisation de l'identité culturelle territoriale de ce département au sein de la République et dans le monde ainsi que la mise en place par souscription auprès des natifs du Pool, de la communauté et institutions nationales et internatio-

nales, d'un fonds de garantie et de soutien dédié au développement de ce département.

Dans son mot d'ouverture des travaux, le président de l'Observatoire de la concertation citoyenne du Pool, l'évêque de Kinkala, Mgr Louis Portella Mbuyu, a réitéré la nécessité de créer une dynamique communautaire en vue de consolider la paix dans le département du pool.

« L'histoire est un perpétuel re-

bondissement d'événements, de situations au gré des acteurs qui, soit la subissent, soit la créent. La question décisive pour le destin d'un pays, d'une région, d'un groupe social est de savoir quelle option prendre, entre subir le malheur et se ressaisir, pour créer les conditions d'une vie plus belle. C'est le sens de l'initiative de l'Observatoire de la concertation citoyenne du Pool, qui nous invite à ne plus vivre les mêmes malheurs, plutôt de créer une nouvelle dynamique communautaire, susceptible de créer les énergies positives en vue d'un avenir plus radieux », a indiqué l'évêque de Kinkala.

Il a renchéri : « L'histoire nous renseigne aussi que quelles que soient les catastrophes que peut subir un groupe social, celui-ci a les ressources nécessaires pour se remettre debout, voilà le défi que nous devons tous relever ». Le préfet du Pool, Georges Kilébé, a salué l'initiative de l'Evêché et souhaité que la paix s'installe définitivement dans cette partie du pays sous sa responsabilité.

Firmin Oyé

INDUSTRIE

Le gouvernement à la rescousse de la cimenterie de Mindouli

Mis en production depuis janvier de cette année, après quatre ans de retard, le complexe cimentier «Diamond cement Congo S.A» peine à tourner. Le 20 octobre, deux ministres ont dû se rendre sur place, dans le département du Pool, pour tenter de rassurer les dirigeants et employés de la société.

La cimenterie de Mindouli, étendue sur soixante-deux hectares, avec une capacité de production de soixante-dix mille à cent mille tonnes par mois et ses soixante milliards FCFA d'investissement, constitue un maillon essentiel dans l'économie locale. L'entreprise emploie pas moins de cent soixante-dix salariés nationaux.

Mais l'ambition de ses dirigeants de conquérir le marché national puis sous-régional contraste avec la situation sur le terrain. Capable de tourner à trois postes 24h/24h pour cinquante mille tonnes par mois, a expliqué le directeur général de Diamond cement Congo S.A, Clément Mawuli, l'usine ne tourne qu'à un seul poste pendant huit heures par jour.

L'opérateur économique reste optimiste malgré cette impasse. « Au moment de l'entrée de nos produits sur le marché local, celui-ci s'est rétréci à cause de la baisse des activités économiques. Ce qui a entraîné la dégringolade des prix de vente à cinquante mille FCFA la tonne, au lieu de quatre-vingt-dix mille. Nous nous battons pour survivre en espérant voir la situation économique du pays se redresser sous peu », a indiqué Clément Mawuli.

C'est pourquoi, l'arrivée du ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, et de la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, était attendue par le

personnel de la cimenterie y compris par la population riveraine.

En tant qu'actionnaire de l'entreprise, dont l'apport s'élève à 19,17%, soit une valeur estimée à 3,1 milliards FCFA, l'Etat n'a pas intérêt à ce que la situation s'amplifie du côté de l'usine. « Vous avez le soutien inconditionnel de l'Etat et de la tutelle. Le pays est en train de sortir des difficultés ; avec une économie vigoureuse, la demande de ciment repartira en hausse », a assuré Gilbert Ondongo.

L'usine de Mindouli n'est pas officiellement lancée, en raison de certains travaux de voirie à l'intérieur de l'entreprise qui restent inachevés. Les membres du gouvernement tiendront des discussions avec les promoteurs pour s'assurer que tous les travaux proposés ont été réalisés avant de fixer la date de l'inauguration. La situation de Diamond Cement Congo S.A n'est pas unique, elle traduit un malaise que l'ensemble du secteur éprouve. Récemment, les cinq usines de cimenterie que compte le pays ont réagi contre une possible application de la nouvelle taxe fixée par la loi des Finances 2018, passant de 5% à 18%. Pour l'industrie locale, la mise en œuvre de cette taxe à 18% peut provoquer des conséquences directes sur la toute la chaîne.

Le sac de ciment de 50kg est vendu entre 3500 et 3700 FCFA ; les cimenteries menacent de revoir à la hausse les prix sur le marché. Enfin, la capacité installée à ce jour des cinq cimenteries en activité est de 3 200 000 tonnes alors que la consommation de 2017 était de sept cent mille tonnes et celle annoncée de 2018 s'établirait autour six cent mille tonnes.

Fiacre Kombo

Retard dans la construction du réseau de distribution d'eau potable

La société chinoise Cmec a pourtant achevé les travaux de l'usine de traitement et de son réservoir de neuf cents mètres cubes. Depuis deux ans, les vingt mille habitants de la localité, dans le département du Pool, attendent d'être approvisionnés.

En mission de travail à Mindouli, le 20 octobre, le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, et sa collègue des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, ont visité le site de traitement d'eau.

« C'est ici l'usine de traitement avec un réservoir ; la distance entre la prise d'eau et l'usine étant de six kilomètres », a expliqué la directrice commerciale de la société chinoise Cmec, Zhang Nan. L'essentiel des travaux a déjà été réalisé, il ne reste que

« La population respire un air de paix, grâce à la bienveillance de la plus haute autorité »

la mise en place d'un réseau de distribution d'environ trente-deux kilomètres dans toute la ville.

Députée de la première circonscription de Mindouli, la ministre Yvonne Adélaïde Mougany se satisfait de l'installation

de cette usine pour répondre au besoin en eau de la population. « Le district de Mindouli est le point de départ de la vallée du Niari. On ne peut pas comprendre que depuis deux ans, l'unité est là mais la population n'est pas encore servie », a-t-elle déploré.

Le district de Mindouli est l'une des parties du département du Pool affectées par le conflit armé ayant opposé les ninjas du pasteur Ntoumi aux forces gouvernementales. Près d'une année, après les hostilités, la population tente de panser les plaies comme en témoigne le maire. « La population respire un air de paix, grâce à la bienveillance de la plus haute autorité », a assuré Jean-Bosco Mahoungou.

F.K.



Les ministres visitant les installations de l'usine/ Crédit Adiac

JUSTICE

Des poursuites contre l'auteur et l'éditeur du livre «Le génocide des Laris au Congo»

Le ministre en charge de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a annoncé, le 22 octobre à Brazzaville, des poursuites judiciaires contre Dominique Kounkou et son éditeur L'Harmattan.

«Le génocide des Laris au Congo», un livre de cent-vingt pages, fait le buzz sur les réseaux sociaux. Son auteur, Dominique Kounkou, un Congolais résident en France, fait état de ce que le pouvoir de Brazzaville aurait organisé, depuis 1999, un plan d'extermination de l'ethnie lari, originaire du département du Pool.

Illustrant son livre par des photos truquées réalisées lors d'une catastrophe survenue le 20 mars 2017 au Ghana, d'après le gouvernement, Dominique Kounkou, un ancien avocat au barreau de Paris, indique dans cette œuvre que ce plan de génocide des Laris date de 1963, après la chute du président abbé Fulbert Youlou, un natif du Pool. Dans son intervention, le ministre de la Justice a balayé d'un revers de main ces allégations mensongères. Il a déclaré que le gouvernement n'a jamais nourri l'intention de planifier un quelconque « génocide » contre son propre peuple, encore moins sur l'ethnie lari. « Ces allégations sont une vraie



Les participants /Adiac

imposture parce que le Congo est signataire des chartes et conventions sur les droits de l'homme. Au regard de cela, le gouvernement a décidé de traduire en justice, l'auteur de ce livre, Dominique Kounkou, ses complices, ainsi que la maison d'édition L'Harmattan », a dit Aimé Ange Wilfrid Bininga.

Il a souligné que le Congo était en parfaite harmonie avec les méca-

nismes universels des droits de l'homme, avant d'ajouter que « de tels actes ne peuvent pas rester impunis. La rigueur de la règle de droit doit s'établir sur les auteurs de ces allégations ».

Le ministre de la Justice a aussi informé que le gouvernement a constitué ses conseils à Paris où les poursuites judiciaires seront engagées.

Firmir Oyé

Le livre de Dominique Kounkou interdit sur le territoire national

Le gouvernement vient d'interdire la circulation, la distribution et la mise en vente sur le sol congolais de l'ouvrage «Le génocide des Laris au Congo» paru en septembre dernier.

L'interdiction a été annoncée par un arrêté daté du 22 septembre dernier, cosigné par les ministres en charge de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, et de la Justice, Aimé Ange Wilfrid Bininga.

L'ouvrage de Dominique Kounkou compte cent vingt pages et parle d'un « génocide des peuples laris » de 1963 à ce jour. Il s'agit d'« une ineptie », a indiqué le ministre Bininga qui précise que le pays a connu des problèmes mais « aucune fois, il n'a jamais été question de génocide au Congo ».

Selon lui, la République du Congo a adhéré à des mécanismes internationaux et régionaux de promotion et de protection des droits de l'homme. « Il s'agit des allégations graves », a lancé Aimé Ange Wilfrid Bininga.

Il s'exprimait lors d'un point de presse conjoint avec le ministre chargé de la Communication et des médias, porte-parole du gouvernement, Thierry Mougalla, qui a épilogué sur la définition du vocable « génocide ». C'est un « génocide imaginaire conçu par M. Kounkou qui transforme les fake news en vérité scientifique et historique », a-t-il dit. Le ministre de la Communication a, en outre, expliqué qu'« un génocide est un crime qui consiste en l'élimination physique, intentionnelle, totale, partielle d'un groupe national ethnique... ».

Le génocide suppose une entente concertée entre les auteurs et co-auteurs de l'extermination d'un groupe de personnes, a-t-il poursuivi, soulignant au passage que l'ouvrage de Dominique Kounkou est illustré par des photos des accidents survenus au Ghana et dans d'autres pays d'Afrique.

Christian Brice Elion

COOPÉRATION

La France aide le Congo à couvrir ses besoins en santé

En dehors de l'expertise mobilisée pour appuyer Brazzaville dans différents projets en matière de santé, Paris entend également faire un plaidoyer pour attirer de partenaires pouvant aider améliorer davantage le système de santé congolais, a indiqué l'ambassadeur Bertrand Cochery.

Reçu en audience par la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, le 22 octobre à Brazzaville, Bertrand Cochery a déclaré au sortir de l'entretien : « La santé est l'un des secteurs prioritaires de la France dans sa relation bilatérale avec le Congo. (...) Nous avons passé en revue certains dossiers tout en identifiant les priorités dans le but d'aider le Congo à couvrir ses besoins en matière de santé publique ». Selon le diplomate français, l'assurance maladie universelle, un des défis que le Congo s'est donné à relever, figure parmi les dossiers pour lesquels une importante expertise française a été mobilisée. Les formations, les bourses, entre autres, allongent la liste des domaines dans lesquels la France aide le Congo à réaliser ses priorités en matière de santé publique.

La rencontre a également permis à Bertrand Cochery de présenter à la ministre et aux techniciens de son département le nouveau conseiller régional en santé mondiale à l'ambassade de France, le Dr Pierre Crozier. Comme son prédécesseur Hélène Degui, à ce poste, Pierre Crozier couvrira cinq pays : l'Angola, le Gabon, Sao Tomé et Príncipe ainsi que les deux Congo. L'échange avec les cadres du ministère de la Santé et de la population lui a permis de prendre connaissance des documents cadres de la politique nationale de développement sanitaire, notamment le plan qui couvre la période allant de 2018 à 2022. « Le ministère a réalisé un bon travail dans l'élaboration de ces documents qui sont d'ailleurs en cours de validation », a constaté Pierre Crozier.

Le conseiller régional en santé mondiale à l'ambassade de France a, par ailleurs, indiqué que la contribution de son pays au Fonds mondial de lutte contre la tuberculose, le paludisme et le VIH est estimée à plus d'un milliard d'euros. « Nous allons veiller à ce que les actions de la France sur ces subventions rentrent dans le cadre programmatique du ministère de la Santé et de la population en vue de renforcer la lutte contre le paludisme et la prise en charge de la tuberculose, du VIH », a-t-il fait savoir.

Rominique Makaya

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Cent apprenants bénéficient de certificats de fin de formation

Les diplômes sanctionnant l'initiation à l'informatique et à l'internet ont été remis aux bénéficiaires, le 20 octobre à Brazzaville, par la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, au siège de la Fondation Perspective d'avenir.

Au total, cent apprenants venus de tous les arrondissements de Brazzaville ont bénéficié d'enseignements donnés par le centre Megatim training center pendant deux mois sur les logiciels, notamment le Windows 10, le Word, l'Excel, Power Point 2016 ainsi que l'internet et l'application Android. La formation visait à faire comprendre aux jeunes, en quête d'emploi ou d'auto-emploi en matière de renforcement de leur employabilité et leurs compétences, les avantages que confèrent les technologies de l'information et de la communication (TIC). Elle a été organisée par le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique en partenariat avec la Fondation Perspective d'avenir, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale des compétences des jeunes.

La quatrième édition a été célébrée le 15 juillet dernier dans le monde. Cette année au Congo, la journée avait pour thème « La connaissance des TIC : une compétence transversale nécessaire pour l'emploi et l'auto-em-



Photo de famille /Adiac

ploi des jeunes congolais ». La cérémonie a été marquée par la remise de diplômes à un échantillon d'apprenants ainsi que par des allocutions. Le directeur exécutif de la Fondation Perspective d'avenir, Yves Ondongo Ezhet, a annoncé le plan stratégique de cette structure. Il s'articule autour de cinq axes, notamment l'éducation, la formation qualifiante et professionnelle, l'entrepreneuriat, le développement personnel et le bien-être ainsi que la réflexion et le plaidoyer, a-t-il expliqué.

Yves Ondongo Ezhet a appelé les partenaires à travailler avec son organisation avant de les assurer de leur disponibilité à intervenir comme partenaire dans le cadre de la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités et de l'employabilité des jeunes. Le directeur général du centre de formation Megatim training, Brice

Arnaud Kana Kamba a, à son tour, demandé aux apprenants de faire bon usage des connaissances reçues en se dotant d'outils leur permettant de mieux assumer leur propre responsabilité.

La ministre Destinée Hermella Doukaga a, quant à elle, fait savoir que le problème de l'emploi des jeunes est lié à l'insuffisance des compétences. A cet effet, les gouvernants, a-t-elle dit, se préoccupent de la question afin de permettre aux jeunes d'acquérir et de développer les compétences dans les différents domaines.

Au terme de la cérémonie, Divin Mitonini, l'un des bénéficiaires de la formation, a indiqué qu'elle a été très enrichissante, estimant qu'elle a permis de les faire sortir de l'ignorance, en mettant à leur disposition des connaissances du domaine informatique.

Lydie Gisèle Oko

SEMAINE AFRICAINE DES SCIENCES DU NEF

Des chercheurs autour d'une même table

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a lancé le 22 octobre à Brazzaville, l'activité qui vise, entre autres, à contribuer à la promotion et à la valorisation de la science.

participants. « La présente Semaine africaine des sciences sera, j'en suis convaincue, une occasion idéale qui permettra de voir se réaliser,



Le ministre visitant les stands en présence de la représentante de la FAO au Congo-Adiac

Placée sur le thème « Susciter la vocation pour les sciences », la deuxième édition de la Semaine africaine des sciences du Next Einstein Forum (NEF) au Congo rassemble autour d'une même table, du 22 au 26 octobre, des chercheurs et innovateurs. Au programme des activités : des expositions et exhibitions des innovations et travaux des chercheurs ; des ateliers d'initiation et de formation au codage informatique et à l'impression 3D pour les élèves du primaire et du collège ; la formation et l'installation des panneaux solaires aux dix meilleurs élèves (école primaire et collège) de l'Île Mbamou. A cela, s'ajoutent une compétition inter-lycée « Hands on lab

» et le prix du jeune scientifique congolais.

Organisé par l'ambassadrice du NEF au Congo, le Dr Mandingha Kosso Etoke-Beka, en

le lien entre la théorie et la pratique, et la conversion de ce qui a été possible d'être. Je sollicite votre assistance pour vulgariser l'étude des

« (...) Nous pensons que dans notre pays, les jeunes scientifiques vont émerger ainsi que les femmes.

Le ministre chargé de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique affirme que nous pouvons aussi avoir notre Einstein congolais car l'innovation prépare le futur et le futur est déjà là »

partenariat avec le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, ce forum se veut être un véritable espace d'échanges entre

sciences et des technologies ; susciter auprès des jeunes l'engouement pour la recherche scientifique et l'innovation », a souligné la princi-

pale organisatrice de l'activité.

Faire émerger les jeunes. Présidant la cérémonie, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a assuré l'auditoire que son ministère jouera tant soit peu sa partition pour que la jeunesse congolaise s'implique véritablement dans le changement socio-économique du pays. « (...) nous pensons que dans notre pays, les jeunes scientifiques vont émerger ainsi que les femmes. Le ministre chargé de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique affirme que nous pouvons aussi avoir notre Einstein congolais car l'innovation prépare le futur et le futur est déjà là », espère-t-il.

Selon lui, l'Afrique connaît un sérieux retard sur le plan du développement de la science, de la technologie et de l'innovation. Le fossé se creuse, a-t-il rappelé, chaque jour entre les nations qui ont su développer les sciences, la technologie et l'innovation et celles qui cherchent encore comment s'y atteler. Les sciences, la technologie et l'innovation sont, a insisté le ministre, des composantes clés de la croissance durable et du développement d'une nation. Pour lui, les capacités du Congo à rivaliser sur le marché sous-régional dépendront de plus en plus de sa capacité à réinventer un autre futur. Il s'agit notamment d'innover et d'appliquer les nouvelles technologies, plus performantes en s'appuyant sur une jeunesse relevant d'un nouveau paradigme.

« La croissance économique remarquable de l'Afrique, au cours des deux dernières décennies, est une source

d'espoir mais le continent ne peut pas soutenir et améliorer cette tendance sans renforcer les catalyseurs clés que sont la science, la technologie et l'innovation », a conclu Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

Créé en 2013 par l'Institut africain des sciences mathématiques, en partenariat avec la Fondation Robert-Bosch, le NEF est une conférence non gouvernementale d'Afrique regroupant des hommes de sciences, des entrepreneurs et chefs d'entreprises, des leaders de la société civile. Il s'emploie à rassembler des hommes de sciences et des chercheurs africains pour les amener à décupler d'initiatives pour le développement du continent ; susciter auprès des jeunes un intérêt pour les sciences, la recherche scientifique et la technologie.

Cheffe de service de la programmation et du suivi-évaluation, attachée de recherche à l'Institut national de recherche en sciences de la santé, le Dr Mandingha Kosso Etoke-Beka a été sélectionnée le 20 novembre 2017 au Rwanda en qualité d'ambassadrice du NEF en République du Congo. Le mandat de cette enseignante à la Faculté des sciences et techniques de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) couvre la période 2017-2019.

Notons que la journée inaugurale a été marquée, entre autres, par la projection de la vidéo sur les témoignages des femmes ayant émergé dans le domaine des sciences et de la recherche ainsi que la visite des stands installés à l'amphi 1600 de l'UMNG.

Parfait Wilfried Douniama

AFRIQUE/CAPITAL HUMAIN

Évaluation et classement de la Banque mondiale

A Bali, en Indonésie, l'institution financière internationale a dévoilé son nouvel Indice du capital humain (ICH).

L'objectif est de faciliter l'estimation des pertes de productivité économique subies par les pays qui n'investissent pas assez dans leur population. Parmi les facteurs retenus, il y a la survie des enfants, la scolarité et la santé. Un constat plus vrai pour les pays africains, notamment ceux au sud du Sahara, classés au bas du tableau dans l'ICH. Seuls deux pays sortent du lot, les Seychelles (0,68) et Maurice (0,63) qui se classent dans la catégorie des puissances mondiales. Les autres pays africains au sud du Sahara affichant des performances très en dessous de la moyenne mondiale qui est de 0,57 sur

1, la moyenne régionale étant de 0,40. Des disparités sont cependant à relever dans l'état de lieux qui est fait du capital humain, en Afrique en général et au sein de l'Afrique subsaharienne en particulier. En comparant les chiffres entre les régions, on constate encore une fois que l'Afrique subsaharienne est la région la moins performante. Ainsi, pendant que les enfants nés en France pourront espérer réaliser quatorze années d'études en moyenne, ceux nés au Tchad n'effectueront que cinq années de parcours scolaire en moyenne pour un taux d'adéquation apprentissage/temps de formation de

2,6. Cette situation affecte la qualité de l'éducation.

Malgré leur survie durant leurs cinq premières années et leurs années de scolarisation, les enfants nés aujourd'hui ne représenteront des facteurs de développement pour leurs nations que s'ils jouissent d'une bonne santé. Le manque d'investissement dans le capital humain réduit les capacités des individus à se mettre au service de leurs nations à déployer leur plénitude, plombant ainsi le développement. Et les politiques publiques restent encore loin de garantir aux futures générations les conditions idéales pour développer leurs nations à leurs plénitudes. Des mesures urgentes pour corriger le tir sont

donc nécessaires, surtout sur le continent africain dont la population est prévue pour doubler d'ici à 2050.

Le classement africain de l'ICH: 1) Seychelles 0,68; 2) Maurice 0,63; 7) Gabon 0,45; 8) Ghana 0,44; 8) Zimbabwe 0,44; 10) Namibie 0,43; 11) Sénégal 0,42; 11) Congo 0,42; 14) Afrique du Sud 0,41; 14) Malawi 0,41; 14) Bénin 0,41; 14) Togo 0,41; 23) Cameroun 0,39; 24) Ethiopie 0,38; 24) Soudan 0,38; 24) Burundi 0,38; 28) RDC 0,37; 28) Madagascar 0,37; 28) Rwanda 0,37; 28) Guinée 0,37; 28) Burkina Faso 0,37; 34) Angola 0,36; 36) Côte d'Ivoire 0,35; 40) Mali 0,32; 40) Niger 0,32; 43) Sud Soudan 0,30; 44) Tchad 0,29

Noël Ndong



L'ONG « Crée ton avenir » et Airtel Congo sensibilisent le milieu universitaire à la culture entrepreneuriale...



Près de cinq cents étudiants de l'université Marien-Ngouabi et ceux de quelques établissements privés de Brazzaville ont participé, samedi 13 octobre à l'amphithéâtre André-Bouya, aux échanges sur « la promotion du statut d'étudiant entrepreneur » organisés par l'ONG Crée ton avenir avec le soutien d'Airtel Congo.

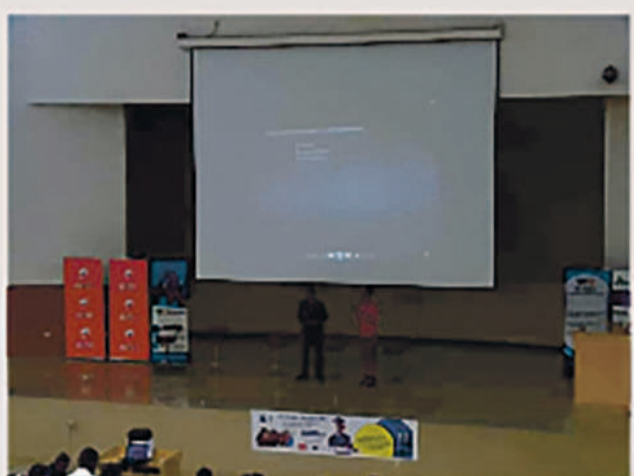


La campagne de sensibilisation et d'orientation au statut d'étudiant entrepreneur a été placée sur le thème « Créer une activité génératrice de revenus en étant encore étudiant en République du Congo, c'est possible ! ». Une démarche choisie par les organisateurs pour impulser à travers le slogan « Avoir un pied à l'université et l'autre dans le monde de l'entrepreneuriat », des idées innovantes chez les étudiants.



Il s'agit, à en croire Ghislain Ondelé Kanga, Président de l'ONG, « d'apporter les informations nécessaires aux étudiants sur les opportunités de création d'entreprise tout en étant étudiant ». Une manière, selon lui, de pallier à la lancinante question de chômage qui touche les jeunes diplômés avec son cortège de conséquences.

La campagne visait à donner un statut stimulant aux étudiants initiateurs de projets de création d'entreprise. Un mécanisme à travers lequel il sera possible de donner naissance aux écosystèmes entrepreneuriaux en milieu universitaire. « Ce serait comme des pôles entrepreneuriaux qui seront capables d'identifier ces jeunes ayant des projets d'entreprise et ceux qui ont des petites unités de production afin de les accompagner », a souligné Ghislain Ondelé Kanga, devant une assemblée d'étudiants attentifs.



Pour affermir l'intérêt de la campagne, une série de communications ponctuée de vifs débats, a meublé la journée. Du chômage chez les jeunes diplômés, en passant par la précarité financière des étudiants et les facteurs pouvant les encourager à entreprendre, les étudiants ont pu comprendre les mesures dont disposent les pouvoirs publics et le secteur privé pour les accompagner dans leurs démarches entrepreneuriales. Quelques témoignages des jeunes étudiants, propriétaires d'activités génératrices de revenus, ont apporté plus de lumière à l'initiative.

Si la démarche a été saluée par les étudiants et quelques observateurs, reste qu'elle soit pérenne en trouvant des partenariats conséquents. « Nous avons pu organiser l'événement grâce à Airtel Congo, notre seul sponsor. Car au niveau des institutions publiques compétentes pour soutenir une telle activité, les portes nous ont été fermées », a déploré Ghislain Ondelé Kanga qui a promis tout de même de rééditer l'exploit l'année prochaine.

PRÉSIDENTIELLE AU CAMEROUN

Paul Biya réélu avec 71,10% des voix

Le Conseil constitutionnel a publié, le 22 octobre, les résultats du scrutin du 7 octobre consacrant la réélection du président de la République sortant.

D'après les chiffres de la Commission nationale de recensement des votes transmis au Conseil constitutionnel, Paul Biya du RDPC (le parti au pouvoir) est crédité de 71,10 % des suffrages, devant Maurice Kamto, candidat du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), 15,25 %, et Caral Libii, porte flambeau challenger de l'Union nationale pour l'intégration vers la solidarité (Univers), 9,66%.

Après de longues heures de débats, le Conseil constitutionnel a vidé, le 19 octobre, le contentieux né de cette élection et rejeté tous les recours des candidats de l'opposition. Certains comme Maurice Kamto du MRC étaient favorables à l'annulation partielle du scrutin. D'autres comme Cabral Libii, candidat du parti Univers, et Josua Oshi du SDF plaidaient pour l'annulation du vote.

La requête a été jugée « non justifiée » par tous les membres du Conseil constitutionnel « à l'unanimité », selon son président, Clément Atangana. Cet organe officiel est chargé d'étudier les contentieux postélectorales avant de proclamer les résultats.

Maurice Kamto, qui revendique la victoire à la présidentielle, avait saisi l'institution pour demander l'annulation du scrutin dans plusieurs localités de sept régions du pays. Durant deux jours de débats, ses avocats ont, entre autres, dénoncé l'irrégularité de trente-deux procès verbaux qui représentent plus de 1,3 million de votes sur un total de 6,6 millions d'inscrits.

Durant les échanges, longs et parfois houleux, les seize avocats de Maurice Kamto avaient soutenu que l'élection avait été émaillée de « fraudes massives et systématiques ».

Ces allégations ont été réfutées par des représentants légaux du parti au pouvoir, par des membres d'Elections Cameroon (Elecam, l'organe chargé d'organiser les élections), par des représentants du ministère de l'Intérieur et par un membre du Conseil constitutionnel.

Yvette Reine Nzaba

UNION AFRICAINE

Raila Odinga nommé envoyé spécial pour les infrastructures

Désigné le 20 octobre, le chef de l'opposition Kényane occupe désormais le poste de Haut représentant de l'organisation panafricaine pour le développement des infrastructures sur le continent.

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a indiqué que la décision de nommer Raila Odinga s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'institution pour accélérer l'intégration du continent par l'infrastructure, afin de promouvoir la croissance économique et le développement durable.

Dans ses fonctions, Raila Odinga appuiera les départements de l'UA et ceux de l'Agence de planification et de coordination du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). « Il soutiendra également les initiatives de la Commission et du Nepad pour encourager un engagement accru des partenaires de développement », a ajouté Moussa Faki Mahamat. En tant qu'envoyé spécial du président de l'UA, il servira également de médiateur dans les négociations de paix et la résolution des conflits.

Raila Odinga disposera aussi d'un bureau entièrement équipé à Nairobi, avec du personnel et des conseillers pour renforcer sa présence locale et ses programmes d'unité avec le chef de l'Etat,

Uhuru Kenyatta. Il ne s'engagera pas, cependant, dans la politique quotidienne de son pays.

Le bloc de l'Afrique de l'est a salué cette nomination. Mahboub Maalim, secrétaire exécutif de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad), a mis l'accent sur le rôle crucial du développement des infrastructures en tant que moteur essentiel du progrès et du développement économique soutenu. Cela contribuera, a-t-il déclaré dans un communiqué, « à mobiliser nos efforts collectifs en faveur de la mise en œuvre du Pida, le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique », ajoutant que ce programme constituait un pilier essentiel de l'Agenda 2063 de l'UA. Mahboub Maalim a, par ailleurs, indiqué que le bloc régional resterait pleinement engagé dans la réalisation des énormes besoins en infrastructures et en développement du continent.



Raila Odinga

« En tant que communauté économique régionale la plus performante dans le domaine des infrastructures, l'Igad est prête à soutenir le nouveau Haut représentant dans l'accomplissement de son mandat », a-t-il ajouté.

Selon Moussa Faki Mahamat, le mandat de Raila Odinga consiste notamment à mobiliser un soutien politique accru de la part des Etats membres et des communautés économiques régionales et à faciliter une plus grande appropriation de toutes les parties prenantes sur le continent.

Y.R.Nz.

NUTRITION INFANTILE EN MILIEU SCOLAIRE

Cinquante pays échangent leur expérience à Tunis sur les défis à relever

Le 20e Forum mondial sur l'alimentation se tient jusqu'au 25 octobre en Tunisie. Il rassemble des représentants gouvernementaux, du secteur privé, des agences de l'ONU ainsi que des universitaires et chercheurs qui se penchent sur des programmes nationaux de repas scolaires, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et leurs multiples avantages sur le plan social.

Organisée par Global child nutrition foundation et le Centre d'excellence contre la faim du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), la rencontre est un haut lieu d'échange d'informations et de partage de connaissances techniques susceptibles d'aider les pays concernés en matière de programme

grande conférence internationale annuelle dans le monde sur l'alimentation scolaire. « Le forum vise à faire le point des questions relatives à la nutrition infantile dans le monde, à promouvoir la

coopération entre les nations et à encourager les pays à développer et améliorer les programmes de nutrition scolaire qui rapportent de multiples avantages et contribuent à atteindre les

objectifs du développement durable », a-t-il indiqué dans un communiqué. « C'est également une occasion d'attirer l'attention du public sur les défis auxquels les enfants sont confrontés dans le monde face à une nutrition saine et aussi de partager des expériences et des instruments pour faire face à ces défis », a expliqué Arlene Mitchell. Il a ajouté

que cette rencontre est « une opportunité de focaliser l'attention sur les défis auxquels les enfants sont confrontés dans le monde en matière de nutrition saine ».

De son côté, le directeur du Centre d'excellence contre la faim du PAM, Daniel Balaban, a signifié que les programmes d'alimentation scolaire ont le pouvoir de débloquent de multiples avantages pour les écoliers, leurs communautés et leur pays tout entier. « Ce rassemblement annuel de hauts responsables (...) pour discuter des stratégies visant à renforcer l'alimentation scolaire se traduit par un engagement gouvernemental plus fort en faveur de l'alimentation scolaire, par des retombées positives sur l'éducation, la santé et les indicateurs socio-économiques », a-t-il estimé.

En marge du forum, les participants vont visiter des établissements scolaires pour se rendre compte de la qualité d'aliments donnés aux enfants et assister directement au programme de repas scolaire en Tunisie dont bénéficient environ deux cent soixant mille enfants au sein de deux mille cinq cents écoles.

Notons que le forum mondial sur la nutrition infantile se tient chaque année dans un pays différent.

Nestor N'Gampoula

« Une opportunité de focaliser l'attention sur les défis auxquels les enfants sont confrontés dans le monde en matière de nutrition saine »

d'alimentation scolaire. Il va permettre aux trois cents participants de promouvoir la coopération entre leur pays dans ce domaine.

Lors de ce forum, le directeur exécutif de la Fondation mondiale sur la nutrition infantile, Arlene Mitchell, a évoqué son importance, qualifié de plus



Cantine scolaire dans un établissement à Brazzaville (Congo) Crédit Adiac

Le colloque international sur le royaume Kongo en images

Les 2 et 3 octobre, s'est tenu, au Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, un colloque scientifique international sur le Royaume Kongo, avec pour thème : « Vie et existence dans le Royaume Kongo », sous les auspices du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Co-organisé par le Mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza et les universitaires de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi, ce colloque a réuni plusieurs experts dont les professeurs venus de différents horizons. Ils ont débattu de plusieurs thématiques allant de l'histoire à la littérature en passant par l'anthropologie, la philosophie, l'économie et autres.

Il a connu quatre panels : Exister et mode de vie ; Ponts entre les différentes aires culturelles ; Arts et littérature ; et Femmes et société.

En images, quelques temps forts de la cérémonie.



Le colloque international sur le royaume Kongo en images



TRAITÉS NUCLÉAIRES

Regrets unanimes après le retrait annoncé des Etats-Unis

Au lendemain de l'annonce par la Maison-Blanche du retrait américain du traité INF (Intermediate nuclear forces treaty) conclu avec la Russie à la fin de la guerre froide, la France, l'Allemagne et la Russie ont clairement affiché leur position.

A Paris, Emmanuel Macron a souligné auprès de Donald Trump « l'importance » du traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire dont le président américain a décidé de faire sortir les États-Unis, a rapporté l'Élysée, le 22 octobre. « Le président de la République a rappelé l'importance de ce traité, en particulier pour la sécurité européenne et notre stabilité stratégique », au cours d'un entretien téléphonique, a signifié la présidence française. Au sein de l'Union européenne, l'Allemagne a, quant à elle, « regretté » la décision américaine et prévenu que ses conséquences devraient être débattues au sein de l'Otan.

Le traité a été signé en 1987, à la fin de la Guerre froide, par le dernier dirigeant de l'Union soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, et le président américain de l'époque, Ronald Reagan. Washington accuse Moscou de violer depuis de nombreuses années ce texte. Aussi Donald Trump a-t-il annoncé, le 20 octobre, que les États-Unis prévoyaient de sortir de ce traité

sur les armes nucléaires de portée intermédiaire.

Pour le Kremlin, le retrait prévu des États-Unis du traité concerné « rendra le monde plus dangereux ». « Des initiatives de ce genre, si elles sont mises en oeuvre, rendront le monde plus dangereux », a indiqué aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, disant attendre des « explications » de la part de Washington. « La suppression de ce document nuira à la stabilité et à la sécurité mondiales », a-t-il ajouté.

Les grands traités nucléaires signés par Moscou et Washington

La Russie et les États-Unis ont signé de grands textes sur les armes nucléaires depuis le premier de 1963 jusqu'à celui sur les armes de portée intermédiaire (INF), dont Donald Trump veut se retirer. Parmi ceux-ci, deux sont multilatéraux.

- 5 août 1963 : Traité de Moscou, entre les États-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni, sur l'interdiction des essais nucléaires dans l'atmosphère, l'es-

pace et sous les mers.

- 1^{er} juillet 1968 : Traité de non-prolifération des armes nucléaires, essentiellement pour écarter une guerre nucléaire et instaurer une coopération internationale en matière d'utilisation civile de l'énergie nucléaire. En vigueur en 1970 et initialement prévu pour vingt-cinq ans, il sera prolongé en 1995 pour une durée indéterminée.

Des traités bilatéraux obsolètes

- 26 mai 1972 : Accord Salt I (limitation des armes stratégiques) et traité ABM (missiles antibalistiques). Salt I gelait pour cinq ans le nombre des lanceurs de missiles balistiques intercontinentaux de l'URSS

et des États-Unis. ABM leur interdisait de mettre en place un bouclier antimissile mais les Américains s'en sont retirés en 2001.

- 18 juin 1979 : Accord Salt II, qui définissait un plafond précis de bombardiers et de lance-missiles tolérés, ce qui impliquait la destruction du surnombre. Il ne fut jamais appliqué.

- 31 juillet 1991 : Traité Start I (réduction des armes stratégiques) qui remplaçait les accords Salt. Il prévoyait de faire passer en sept ans le nombre d'ogives nucléaires américaines, de 9 986 à 8 556, et le nombre d'ogives soviétiques, de 10 237 à 6 449. Il a expiré en décembre 2009.

- 3 janvier 1993 : Traité Start II. Il prévoyait la réduction des deux tiers des arsenaux nucléaires stratégiques américain et russe mais n'a jamais été appliqué.

- 24 mai 2002 : Traité de réduction

des arsenaux nucléaires (SORT) qui rendait caduc Start II. Les États-Unis et la Russie s'engageaient à réduire de deux tiers le nombre de têtes nucléaires pour les missiles de longue portée avant fin 2012 (entre 1 700 et 2 200 ogives).

Deux traités bilatéraux en vigueur

- 8 décembre 1987 : Traité sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire (INF), entré en vigueur en mai 1988. Il prévoit l'élimination et l'interdiction permanente d'une classe entière de missiles balistiques américains et soviétiques de 500 à 5 500 km. Le traité est toujours en vigueur mais Donald Trump, qui accuse la Russie de ne pas le respecter, a annoncé samedi que les États-Unis allaient s'en retirer.

- 8 avril 2010 : Nouveau traité Start qui succède à Start I et à SORT. Il prévoit une limitation à 1 550 du nombre d'ogives nucléaires et des vérifications mutuelles plus transparentes. Le nouveau Start est entré en vigueur en février 2011, pour une durée de dix ans. Il pourra être renouvelé pour une durée maximale de cinq ans.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

«La suppression de ce document nuira à la stabilité et à la sécurité mondiales »



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



VERNISSAGE

Des plasticiennes congolaises exposent au Centre culturel russe

Une exposition présente, du 20 octobre au 7 novembre, des œuvres picturales de vingt artistes réunies au sein de l'Association des femmes plasticiennes du Congo (AFPC).

Dans son mot de bienvenue, le directeur du Centre culturel russe (CCR), Sergey Belyaev, a indiqué que l'exposition des œuvres des membres de l'AFPC donne la vision de l'art congolais. « Nous croyons que l'art africain en général y compris l'art congolais devient de plus en plus populaires à travers le monde. Dans les médias ces dernières semaines, j'ai lu quelques publications qui parlent de l'art africain indiquant qu'il est de plus en plus demandé sur les marchés internationaux de l'art, dire même qu'il devient la locomotive du marché mondial de l'art », a-t-il affirmé.

Sergey Belyaev s'est dit ne pas être étonné de ce fait, parce que l'art de l'Europe, des Etats-Unis et de l'Asie devient malheureusement de plus en plus épuisé tant au niveau de ses formes, ses couleurs que ses idées. Alors que l'art africain avec ses nouvelles couleurs, ses nouvelles formes, des idées, des méthodes, a-t-il soutenu, devient de plus en plus demandé. Aussi le CCR a-t-il voulu aider ces plasticiennes à développer leur art pour s'épanouir davantage. Avant de souhaiter un grand succès à cette exposition qui va durer deux semaines environ.

Le directeur du CCR a profité également de l'occasion pour annoncer les quelques événements qu'ils auront à organiser en novembre et décembre. Il s'agit, entre autres, des Journées du cinéma russo-congolais ; de l'exposition de la peinture de l'artisanat russe, au mois de novembre ; et de l'exposition de la peinture congolaise de nouveau au mois de décembre.



Le directeur du CCR entouré du représentant de l'Union européenne, de la directrice générale des Arts et des lettres, d'une peintre ainsi que de Mme Emilienne Raoul aux extrémités / Photo Kinzenguélé

Les artistes réclament une galerie d'exposition commune

Pascaline Makoundou, vice-présidente de l'AFPC, a précisé que sur les vingt-quatre femmes qu'elles sont au sein de leur association, vingt seulement participent à cette exposition vente. Les trente-cinq tableaux exposés ont des prix qui varient entre 75 000 et 500 000 FCFA. Elle a exposé deux tableaux dont « La femme africaine » et « La femme moderne ». L'un représente la femme dans les activités champêtres et l'autre le Congo en général lors de l'indépendance, c'est-à-dire la danse exhibée lors de la célébration de l'indépendance du Congo. Il y a dans ce ta-

bleau, une représentation sur les couleurs et sur les personnages. Chaque fait représente quelque chose, notamment le jour de la séparation du colon et du congolais devenu indépendant.

L'ouverture de cette exposition a été tout indiquée pour la vice-présidente de l'AFPC de lancer un cri d'alarme pour l'acquisition d'un endroit où les peintres peuvent exposer permanemment. « Nous voudrions avoir un endroit, une galerie où tous les artistes vont se réunir pour travailler en permanence, organiser des expositions et des ventes. Parce que là, nous sommes dispersés et pour exposer, nous devons solliciter les centres culturels, les hôtels... Dans d'autres pays, les artistes peintres ont des centres d'exposi-

tions communes mais hélas, pas chez nous », a déploré Pascaline Makoundou.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, la directrice générale des Arts et des lettres au ministère de la Culture et des arts, Emma Mireille Opa Elion, s'est réjouie de voir le CCR accordé pour un bon moment son espace aux plasticiennes du Congo, pour s'exprimer à travers leurs œuvres. Les locaux de la direction générale des Arts et des lettres, a-t-elle annoncé, abriteront également l'exposition des membres de l'AFPC, une fois celle du CCR terminée.

« Nous ferons la même chose dans nos locaux du ministère de la Culture et des arts à partir du 15 novembre. Ça sera une exposition vente pour pouvoir

préparer les cadeaux de Noël. Nous invitons les participants, les artistes, la famille, les touristes de passage à Brazzaville, à venir nombreux à cette exposition pour pouvoir acheter les tableaux. L'exposition aura lieu au siège de la direction générale des Arts et des lettres, en face de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc », a précisé Emma Mireille Opa Elion.

Que dire de l'AFPC ?

La jeune association à caractère socio-culturel a été créée le 2 février 2016, avec pour objet principal la promotion des arts plastiques réalisés par les femmes, en général, et les Congolaises, en particulier. Elle s'emploie à obtenir des partenariats fiables aux fins d'organiser des expositions et ventes des œuvres d'art pour permettre aux plasticiennes à la fois de vivre de leur art mais également de promouvoir leur talent d'artistes tant sur le plan national qu'international.

Elle contribue activement à la promotion et à la supervision des activités didactiques susceptibles de gérer des formations professionnelles des arts plastiques, grâce à l'organisation des ateliers, séminaires, soirées culturelles et concours.

C'est à ce titre que plusieurs expositions ont été organisées à Brazzaville et Pointe-Noire rassemblant près d'une vingtaine de plasticiennes : hôtel Azur international- le Gilbet's, Galerie Alpha Cadres- Centre culturel Tati-Loutard- ENI Congo- Total E&P Congo - Hôtel Fez - Institut français du Congo - Galerie Congo - Centre culturel russe.

Bruno Okokana

NÉCROLOGIE

La famille Bouiti, les enfants Bouiti-Banza, la famille Yacka, la veuve Bouiti née Bouanga Tchiymbi Elisabeth et familles ont le profond regret d'annoncer le décès de leur petite fille, fille, nièce et soeur Sohanne Erika Bouiti, survenu le mercredi 17 octobre 2018 à



Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 32 avenue Mbemba, centre-ville Pointe-Noire (derrière l'immeuble neuf étages)

Programme des obsèques: Mercredi 24 octobre 2018:

9h: levée de corps à la morgue municipale de Pointe-Noire ;
10h: recueillement au domicile familial ;
13h30: messe en l'église Notre-Dame ;
14h30: départ pour le cimetière familial de Diosso ;
16h00: fin de la cérémonie.

Les enfants Morlende ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, le général de division Jean Jacques Morlende Ayao-



gningat, survenu le 15 octobre 2018, à 18h30 à Paris (France) des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 4, rue Tsiémé, Nkombo (vers le marché). La date d'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

ENJEUX POLITIQUES

Le FCC annonce un grand meeting populaire pour le 27 octobre

À l'approche des échéances électorales prévues pour le 23 décembre, la coalition au pouvoir se met déjà en ordre de bataille. Cette plate-forme électorale initiée par Joseph Kabila Kabange prévoit d'organiser, à Kinshasa, sa première sortie publique officielle au stade Tata Raphaël.

Le rassemblement populaire annoncé s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions que le Front commun pour le Congo (FCC) compte mener sur le terrain pour obtenir la mobilisation générale des électeurs tant à Kinshasa qu'en provinces, en vue des élections du 23 décembre.

L'annonce a été faite par le directeur de cabinet du chef de l'État, Néhémie Mwilanya, au cours d'une conférence de presse tenue le 21 octobre dans un hôtel de la place. Le Pr Néhémie Mwilanya, qu'accompagnaient d'autres membres du Comité stratégique, a indiqué que le FCC va présenter de manière solennelle au grand public son candidat commun, à savoir Emmanuel Ramazani Shadary. Par la même occasion, a-t-il fait savoir, il sera question d'affirmer, sans équivoque, devant les Congolaises et Congolais ainsi que l'opinion internationale que le FCC s'est déjà mis en ordre de bataille pour affron-



Le Pr Néhémie Mwilanya entouré des cadres du comité directeur du FCC

ter, sans préalable aucun et sans faux-fuyant, les élections présidentielle, législatives nationales et provinciales convoquées par la Commission électorale nationale indépendante pour le 23 décembre.

Avant cette annonce, le directeur de cabinet du chef de l'État a salué l'accompagnement dont le FCC bénéficie de la part de la presse depuis sa naissance jusqu'à ce jour et souhaité que « ce partenariat soit davantage renforcé au

regard de l'espoir que suscite ce regroupement politique au sein de l'opinion en tant que véritable force de renouveau, en tant que seule alternative crédible pour relever les défis qui s'imposent à la RDC ». Le FCC, par sa voix, a par ailleurs adressé toute sa sympathie et tous ses encouragements aux multiples familles affectées par les différents événements malheureux ayant récemment endeuillé le pays, notamment au Kongo

central et au Nord-Kivu, en passant par les provinces frontalières à l'Angola.

« Grâce au combat que mène le FCC sous le leadership de son autorité morale, le président de la République, Joseph Kabila Kabange, le FCC poursuivra le programme de développement des infrastructures de base qui nous évitera à l'avenir des accidents déplorés mais il poursuivra également le combat pour la stabilité de

ce pays et la sécurité des Congolais à travers la modernisation, l'équipement et l'amélioration des conditions de vie de nos forces de défense afin d'éradiquer totalement et définitivement les groupes terroristes et les groupes armés qui endeuillent le territoire de Beni et ses environs », a-t-il déclaré. Il a ajouté que grâce à la poursuite de ses efforts de diversification de l'économie et de création de la richesse nationale, le FCC améliorera les conditions de vie et de travail des Congolais et permettra à ceux-ci de se sentir mieux plutôt que de tomber dans l'illusion de chercher mieux ailleurs.

Au cours de ce face-à-face avec la presse, ce haut cadre du FCC a révélé que sa structure s'est félicitée du travail accompli par la Ceni et la Cour constitutionnelle, lequel a permis d'enrichir le processus électoral d'un agrégat de la détermination de la liste des compétiteurs. Néhémie Mwilanya a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement du FCC à soutenir le processus électoral et la décision de cette coalition politique à participer aux scrutins prévus pour le 23 décembre prochain.

Blandine Lusimana

DROITS DE L'HOMME

L'Union interparlementaire demande la libération immédiate de Diomi Ndongala

L'instance regrette que le député national, une des figures de proue de l'opposition congolaise, soit toujours en détention plus de cinq ans après une condamnation résultant d'un procès politique marqué par de graves irrégularités.

La 139e assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) a remis sur la table les dossiers des députés nationaux congolais en détention, Eugène Diomi Ndongala et Franck Diongo. S'agissant particulièrement du président de la Démocratie chrétienne (DC), Eugène Diomi Ndongala, l'UIP déplore qu'il soit toujours en prison, cinq ans après sa condamnation au terme d'un procès politique marqué par de graves irrégularités et bien qu'il figure sur la liste des prisonniers politiques qui auraient dû être libérés en application de l'accord politique du 31 décembre 2016.

L'UIP se dit préoccupée qu'Eugène Diomi Ndongala, comme d'autres prisonniers politiques et opposants de premier plan, ne sera pas en mesure de participer aux prochaines élections, en l'absence d'exécution des mesures de confiance pour garantir la tenue d'élections inclusives. Elle rappelle, par ailleurs, que la République démocratique du Congo (RDC) a souscrit aux obligations internationales décou-

lant du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et est tenue, en vertu de son article 25, de garantir à ses citoyens le droit et la possibilité, sans discrimination aucune, de prendre part à la direction des affaires publiques, de voter et d'être élu et d'accéder, dans des conditions générales d'égalité, aux fonctions publiques du pays.

Protection des droits fondamentaux

L'UIP rappelle aux autorités de la RDC et, en premier lieu, aux autorités parlementaires qu'elles ont le devoir et l'obligation de garantir le respect et la protection des droits fondamentaux de tous les parlementaires, quelle que soit leur affiliation politique. « L'intégrité et l'indépendance de l'institution parlementaire dans son ensemble sont en jeu lorsqu'elle permet de telles situations de se produire et de se reproduire et ce, particulièrement dans un contexte politique particulièrement tendu où seul un dialogue politique véritablement inclusif et respectueux du rôle de l'opposition peut permettre d'espérer des élections démocratiques régulières et crédibles qui profitent véritablement à la population congolaise », a-t-elle fait remarquer.

La structure internationale regrette profondément, par contre, que l'Assemblée nationale de la RDC n'ait pas répondu aux demandes d'informations du Comité des droits de l'homme des parlementaires et que la délégation de la RDC n'ait pas répondu à l'invitation du Comité au cours de la 139e assemblée. Elle en appelle aux parlements membres de l'UIP, y compris les parlements membres du Groupe géopolitique africain, ainsi que les assemblées et associations parlementaires ayant le statut d'observateur permanent auprès de l'UIP actives dans la région, à entreprendre des démarches utiles pour contribuer à la libération d'Eugène Diomi Ndongala. L'UIP invite également la communauté internationale à s'investir dans ce sens et espère pouvoir compter sur l'assistance de l'ONU ainsi que des organisations régionales et sous-régionales compétentes. Aussi prie-t-elle le secrétaire général de porter la présente décision à la connaissance des autorités parlementaires, du ministre de la Justice, du plaignant et de toute tierce partie susceptible de lui fournir des informations pertinentes.

Selon l'UIP qui s'est appuyée sur le Comité des droits de l'homme de l'ONU ainsi que sur certains autres rapports reçus, en plus des

enquêtes menées à son niveau, Eugène Diomi Ndongala a été victime de harcèlement politico-judiciaire visant à l'écartier de la vie politique à partir de juin 2012. Ce député de l'opposition a été arrêté en avril 2013 et condamné, le 26 mars 2014, à dix ans d'emprisonnement pour viol « à l'issue d'un procès entaché de graves irrégularités ».

Le Comité de l'UIP a conclu que le dossier était éminemment politique et que les droits fondamentaux de Diomi Ndongala avaient été violés. Le 3 novembre 2016, le Comité des droits de l'homme des Nations unies est parvenu aux mêmes conclusions et a également deman-

dé sa libération. Alors que depuis le 21 avril 2017, Eugène Diomi Ndongala, détenu dans un centre hospitalier à Kinshasa, exprime un besoin de soins qui ne sont pas disponibles en RDC. « La demande de transfert médical à l'étranger déposée par son avocat est restée sans réponse », a signifié l'UIP, qui rappelle que malgré l'adoption d'une recommandation en faveur de sa libération dans le rapport final des concertations nationales ayant rassemblé en septembre 2013 les forces politiques de la majorité et de l'opposition, aucune mesure n'a été prise en ce sens par le chef de l'État.

Lucien Dianzenza

Nécrologie

Albert Ntumba Wa Ntumba, collaborateur aux Dépêches de Brazzaville, a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de son beau-frère Christophe Olela, président honoraire de la Fédération congolaise de luttes associées, le jeudi 18 octobre à Kinshasa.

- A Kinshasa, le deuil se tient à la résidence familiale sur l'avenue Bokassa dans la commune de la Gombé à côté du grand marché;

- A Brazzaville, la veillée mortuaire est organisée dans la rue Mossaka, n° 86 bis (en face de la clinique Saint Elisabeth), dans l'arrondissement 5 Ouenzé.

Ce communiqué tient lieu de faire-part.

AUDIOVISUEL

Des femmes formées à la réalisation d'un film documentaire

L'Institut français du Congo (IFC) à Pointe-Noire organise, depuis le 20 octobre, un atelier de réalisation documentaire à l'endroit des femmes qui souhaitent faire leurs premiers pas derrière la caméra.

L'atelier qui va durer cinq jours va permettre à chacune des participantes de réaliser un documentaire de format court d'une durée de cinq à six minutes. Au programme, des fondamentaux de la réalisation, à savoir choix du sujet, scénario, prise de vue, montage, etc. Les réalisations seront effectuées en binômes et les travaux seront également présentés, discutés et écoutés collectivement. Ils seront ensuite projetés lors de la soirée de clôture de la semaine du documentaire et un jury professionnel sélectionnera l'un des films auquel sera remis le prix Elikia. L'objectif visé est de permettre à ces femmes de comprendre la chaîne de réalisation, connaître les différentes formes de documentaire, acquérir les bases du métier de réalisatrice dans le champ du documentaire et de produire un film court.

Cet atelier qui s'adresse aux femmes ayant ou non une expérience dans l'audiovisuel, désireuses de mettre en image leurs visions de leur environnement, du monde ou de faits de société est dirigé par le Congolais Rufin Mbou Mikima. Ce dernier se place comme un des jeunes talents de la nouvelle scène cinématographique africaine. Après un Master 2 Réalisation documentaire de

création à Grenoble, il crée Inzo ya bizizi, société de production cinématographique et audiovisuelle à Pointe-Noire. Réalisateur, producteur, formateur, programmeur de festivals et initiateur du collectif des cinéastes congolais «To zali», Rufin Mbou Mikima se définit comme un faiseur d'images et conteur de vies. Depuis quinze années, il développe au fil des expériences ses compétences dans les domaines de la réalisation de documentaires et fictions, de l'écriture de scénarii, de la production audiovisuelle et de l'accompagnement de projets comme formateur en écriture et réalisation audiovisuelle.

Outre cette formation, l'Institut français du Congo organise un autre atelier de réalisation sonore créé avec Daniel Deshayes. L'activité s'adresse à tous ceux qui souhaitent questionner le film documentaire à partir de sa forme sonore. En explorant les différentes formes de réalisation du son au cinéma à travers des visionnages et des exercices, Daniel Deshayes donne des outils pratiques pour l'écriture sonore d'un film, de la prise de son jusqu'au mixage. Cette activité s'adresse aux réalisateurs, monteurs, ingénieurs du son, producteurs, auteurs, scénaristes et elle a pour objectifs, entre autres, d'envisager le son comme élément structurant la réalisation cinématographique, connaître les différentes formes de réalisation du son au cinéma et les différents moments décisifs de la création sonore. Elle voudrait également faire



L'Institut français du Congo à Pointe-Noire./Adiac

connaître la technique de prise de son jusqu'au mixage, se confronter aux enjeux du sonore à travers la réalisation d'exercices, donner des outils pratiques de questionnement de la méthode de réalisation (ou écriture) sonore à chaque stade de la réalisation d'un film et enfin repenser la réalisation de films documentaires à partir du questionnement de la forme sonore.

Notons que Daniel Deshayes a réalisé la conception sonore de nombreuses créations théâtrales (172 pièces dont 34 avec Alain Françon) et musicales (255 disques).

Au cinéma, il a travaillé sur le son direct et sur l'enregistrement de la musique de 101 films, en particulier avec Chantal Akerman, Gabriel Auer, Xavier Beauvois, Denis Berry, Robert Bober, Jérôme Boivin, François Caillat, Jean-Michel Carré, Henri Colomer, Richard Coppans, Robert Doisneau, Philippe Garrel et bien d'autres. Il a enseigné dès les années 1980 et jusqu'à ce jour dans de nombreuses écoles nationales supérieures (Ensatt, Femis,...) et ateliers de formation professionnelle.

Hugues Prosper Mabonzo

VIE DES PARTIS

Le RDPS célèbre son 28^e anniversaire

La formation politique a choisi la ville de Pointe-Noire pour fêter, les 19 et 20 octobre, les 28 ans de sa création, couplés à la commémoration du 10^e anniversaire de la mort de son fondateur, Jean-Pierre Thystère Tchicaya.

De nombreuses activités ont marqué le 28^e anniversaire de la naissance du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS), en présence de son président, Jean-Marc Thystère Tchicaya, des membres du comité directeur, du bureau politique, des organes intermédiaires et de base ainsi que des militants venus de plusieurs départements du pays. Les conférences-débats, la projection d'un film documentaire sur la vie politique de Jean-Pierre Thystère Tchicaya, né le 7 janvier 1936 à Pointe-Noire et décédé le 20 juin 2008 à Paris, la débaptisation du siège interdépartemental en siège interdépartemental Jean-Pierre-Thystère-Tchicaya et l'adresse de Jean-Marc Thystère Tchicaya aux responsables et militants du parti ont constitué la charpente de ces festivités.

Les conférences-débats ont été ouvertes par la présentation d'un exposé sur le thème central des festivités: «Jean-Pierre Thystère Tchicaya, homme politique», par Eugène Stanislas Mouenguelé, premier vice-président du RDPS. Un exposé qui a édifié l'assistance sur l'engagement politique de l'homme ayant occupé plusieurs fonctions dans le pays : ministre, maire de Pointe-Noire de 1994 à 1997, président de l'Assemblée nationale de 2002 à 2007, etc. «Le concept de la décentralisation comme principe d'organisation pour le développement du pays selon Jean-Pierre Thystère Tchicaya», développé par Jean-Marie Tchikokolo, a eu comme socle les textes



législatifs et réglementaires sur la décentralisation, notamment la loi n°7-2007 du 6 février 2007 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales. Un concept pas toujours bien assimilé dans l'opinion bien que s'appuyant sur le transfert des compétences et la coopération décentralisée, a-t-il fait savoir. De nombreux écueils se dressent dans son application effective (la formation des élus locaux, le manque de moyens affectés aux collectivités locales), a déploré le conférencier, avant d'ajouter que la plupart des textes et lois sur la décentralisation ont été pris pendant la présidence de Jean-Pierre Thystère Tchicaya à l'Assemblée nationale.

Le sous-thème «La problématique de la démocratie, la paix et l'unité nationale» a été développé par Pierre Mberi, maître assistant à l'université Marien-Ngouabi, et Delphin Loembé, deux compagnons fidèles de Jean-Pierre Thystère Tchicaya depuis la création du parti. Pour Pierre

La tribune à l'ouverture des conférences-débats./Adiac Mberi, le fondateur de l'UDPS avait fait de ces concepts son cheval de bataille et une conviction pour son pays. Des concepts qui résumaient son projet de société car il estimait que la démocratie était fondée sur la persuasion et l'adhésion, une aspiration à plus de justice à la politique de la reconnaissance de l'autre et des droits des citoyens. La démocratie, pour Jean-Pierre Tchicaya, ce n'est pas l'abus de position majoritaire mais le partage du pouvoir. Quant à Delphin Loembé, il a passé en revue un certain nombre de messages, discours et interventions de Jean-Pierre Thystère Tchicaya en lien avec les idéaux de démocratie, de paix et d'unité nationale « La démocratie est une et universelle. Il n'y a pas de démocratie véritable dans un pays à parti unique » a-t-il dit, paraphrasant le fondateur du RDPS.

Pour son implication dans la recherche des solutions concertées sur les différents problèmes et situations dans le pays mais

aussi par ses multiples actions menées en faveur de la paix, la justice, la démocratie... le siège interdépartemental du RDPS Pointe-Noire -Kouilou a été débaptisé siège interdépartemental Jean-Pierre-Thystère-Tchicaya.

Les festivités marquant le 28^e anniversaire de la naissance du RDPS ont pris fin par le discours d'orientation prononcé par Jean-Marc Thystère Tchicaya aux responsables et militants du parti à l'amphithéâtre de Sueco.

En réaffirmant l'appartenance et l'attachement du RDPS à la majorité présidentielle, Jean-Marc Thystère Tchicaya a relevé le manque d'encadrement de certains membres du RDPS, l'insuffisance d'animation des structures intermédiaires et de base, le déficit tous azimuts de formation, le déficit de communication. « Dans le but de viabiliser le fichier des membres, la vaste campagne d'établissement des cartes de membres du parti va se poursuivre. Pour revitaliser notre parti, nous devons, conformément aux conclusions des travaux du comité directeur, poursuivre le travail de restructuration du parti et des organes spécialisés au travers de la tenue des conventions ». Il a ajouté: « La politique ne pourrait être assimilée à une activité génératrice de revenus. Faire la politique est avant tout défendre un idéal. Les responsables du parti de quelque niveau que ce soit doivent jouer leur rôle d'encadrement, d'orientation, d'éducation et de formation de nos militants. Chaque responsable à son niveau doit être le premier formateur des militants. Les conférences-débats organisées lors des festivités s'inscrivent dans cette dynamique ».

Hervé Brice Mampouya

PROJET LISUNGI

Les premiers ménages de Loandjili vont bientôt recevoir des allocations familiales

L'annonce a été faite, le 19 octobre, aux inspecteurs des circonscriptions scolaires par la cheffe de circonscription d'action sociale (CAS) du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, Corelli Oko Mavoungou.

Lancé en 2016 à travers la campagne d'identification et d'enregistrement des ménages pauvres de treize quartiers de Loandjili, le projet Lisungi rentre bientôt dans la phase de paiement des allocations aux ménages enrôlés. « Pour Loandjili, le projet a démarré en fin 2016. Le parcours a été long, on a eu des phases de latence de longue durée mais, maintenant, nous pouvons dire que nous voyons le bout du tunnel parce que les ménages ont été identifiés, sélectionnés et retenus par les proxys. Chaque ménage a été doté d'une carte depuis août après la signature du contrat et seront payés incessamment », a affirmé Corelli Oko Mavoungou, qu'assistaient Lydie Kouka, chargée de suivi et évaluation du projet Lisungi, et la directrice départementale des Affaires sociales, Marie Thérèse Loemba.

Les ménages retenus, a-t-elle ajouté, doivent désormais répondre aux conditions du projet, notamment envoyer les enfants à l'école et suivre leur fréquentation scolaire, les emmener à l'hôpital lorsqu'ils sont malades et suivre la croissance des enfants de 0 à 5ans par les fiches de vaccination. Les femmes enceintes devraient aller en consultation

prénatale pour le suivi de leur grossesse.

C'est, d'ailleurs, la raison pour laquelle Corelli Oko Mavoungou et Lydie Kouka ont rencontré les inspecteurs scolaires pour les sensibiliser qu'après les premiers paiements, les travailleurs sociaux passeront dans les établissements scolaires pour vérifier la fréquentation des enfants concernés. « Nous avons la liste des enfants scolarisés, les parents vont nous dire dans quel établissement les enfants fréquentent afin de permettre aux travailleurs sociaux d'organiser les descentes pour vérifier si réellement ces enfants sont inscrits et fréquentent régulièrement les classes. Si l'enfant n'est pas inscrit à l'école ni régulier en classe, on coupe l'allocation, de même pour la femme enceinte qui n'a pas sa fiche de pesée à jour. Les familles qui respecteront ces conditions vont continuellement percevoir leur aide durant les huit trimestres de paiements prévus par le projet », a expliqué la cheffe de CAS. Elle a également fait savoir qu'après deux ans d'aide, ces bénéficiaires sortiront du dispositif Lisungi au profit de nouveaux ménages.

En outre, elle a indiqué le ménage



Une vue des participants à la réunion./Adiac

liales peut aussi avoir un appui en activités génératrices de revenu car l'objectif du projet est d'amener ces familles pauvres à l'auto-nomisation.

Soulignons que les ménages éligibles aux appuis en activités génératrices de revenu sont payés à 50% au lancement et 50% après évaluation de la première tranche. « Lisungi est un projet de protection sociale qui concerne les transferts monétaires. Il prend en compte tous les ménages dit très pauvres pour ce qui concerne Pointe-Noire dont la phase pilote c'était

Mvou-Mvou et dans la phase d'extension on a pris Loandjili », a rappelé Corelli Oko Mavoungou.

Cependant, à Loandjili, Lisungi ne concerne que les familles très pauvres ayant des enfants de 0 à 14 ans ainsi que ceux ayant au moins une personne âgée de 60 ans et plus. Le projet donne aux bénéficiaires deux types de services, les transferts monétaires pour les ménages jugés pauvres par le proxy ayant des enfants de 0 à 14 ans et qui ont ou non une personne de 60 ans et plus. Aussi, le projet accorde une

chance aux ménages pauvres sans enfant ni personne âgée de plus de 60 ans ne répondant pas aux critères de vulnérabilité d'être inscrits dans la base de données ou le registre social unifié pour être pris en compte, en cas de besoin, dans d'autres programmes non seulement du ministère des Affaires sociales mais dans tous les ministères. Il est cofinancé par la Banque mondiale, le gouvernement congolais et l'Agence française développement.

Charlem Léa Legnoki

ÉDUCATION

Remise officielle des bâtiments de l'école primaire de Banga Cayo

La cérémonie a eu lieu, le 19 octobre, en présence des ministres Jean Marc Thystère Tchicaya et Collinet Makosso, respectivement des Hydrocarbures et de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, ainsi que de l'administrateur général de la société Wing Wah, Xiao Liang Ping.

La rénovation de l'école primaire de Banga Cayo a été rendue possible grâce au partenariat public-privé, avec la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et la société chinoise Wing Wah. Les travaux ont concerné la réhabilitation des anciens bâtiments et la construction d'autres. Il s'est agi de la réhabilitation de trois salles de classe, d'un bâtiment administratif, du logement du directeur de l'école et des toilettes modernes. Un nouveau bâtiment de quatre salles de classe a été construit ainsi qu'un bâtiment administratif, des logements pour enseignants et des blocs sanitaires. Édifiant le public sur le bien fondé de ce partenariat en vue de la modernisation de l'école congolaise, le ministre Anatole Collinet Makosso a rappelé que tout en restant le seul financeur de l'éducation, le gouvernement ne pourra pas

être en mesure de faire face seule aux charges importantes qui incombent à une éduca-



tion de qualité au Congo. Cette

réalité, a-t-il poursuivi, n'est pas propre au pays car elle est partagée par l'ensemble des pouvoirs publics de la plupart d'autres pays du monde. « À mon nom, celui de mon collègue des Hydrocarbures et du gouvernement de la République que nous re-

merci aux sociétés Wing Wah et la SNPC pour l'engagement qu'ils ont pris, conformément au contrat de partage de production et de leur responsabilité sociale en vue d'investir et d'accompagner le gouvernement dans ses efforts de

modernisation de l'école congolaise », a-t-il déclaré.

Banga Cayo est un village situé à environ 52 km de Pointe-Noire. La pose de la première pierre de réhabilitation et de construction de cette école avait eu lieu le 8 octobre 2017. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des contrats de partage de production. Conformément à ces contrats, il incombe aux sociétés pétrolières de mettre en œuvre des projets de développement communautaire en faveur de la population sous la tutelle du ministère des Hydrocarbures. La société Wing Wah E&P S.A.U, filiale de la société Wing Wah petrochemical joint stock company limited, exploite le permis d'exploitation Banga Cayo issu du permis de recherche Cayo, en association avec la SNPC. En plus de ces travaux, la société Wing Wah a fait un don des kits scolaires aux apprenants de cette école.

Séverin Ibara

présentons tous ici, je dis

MTN Business

Aujourd'hui, tout compte ! Faites le choix du leader.

Profitez des meilleures
solutions business
everywhere you go



MTNBusiness.CG@mtn.com



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AS Otoho savoure son premier titre

C'est désormais officiel. La formation a reçu, le 21 octobre, au stade Marien-Ngouabi d'Owando, le trophée qui l'a consacrée championne du Congo, pour le compte de la saison sportive 2017-2018.

Les protégés de Raoul Ominga disputeront la Ligue africaine des champions pour la deuxième fois consécutive avec pour ambition de faire mieux. L'AS Otoho, vice-championne la saison dernière, a enfin franchi un palier cette saison. Finaliste malheureuse à la Coupe du Congo, elle a enfin gagné un trophée majeur en peu de temps d'existence, au terme d'un match sans enjeu qui l'opposait à Diables noirs. Ce match, rappelons-le, a clôturé la saison sportive à la Fédération congolaise de football. Les deux formations n'ont pas pu se départager, faisant jeu égal de 0-0 à Owando. Un score qui n'a rien changé au classement définitif. L'AS Otoho succède ainsi à l'Athlétic club Léopards avec soixante-quinze points à son compteur. Cependant, elle n'a pas fait mieux que ce dernier qui avait terminé la saison 2016-2017 avec quatre-vingt-un points.

L'AS Otoho doit ce succès aux matches bien négociés à domicile. Elle n'a perdu aucune rencontre sur sa pelouse du stade Marien-Ngouabi et n'a qu'un match nul, celui contre les Diables noirs. L'équipe



Dassin Kouvouama remettant le trophée à Raoul Ominga/Photo Kwamy

a su redresser également la barre par rapport à la dernière saison, en ne perdant pas beaucoup de points à l'extérieur (trois défaites et deux matches nuls). Vingt-quatre victoires, trois matches nuls et trois défaites, tel est son bilan dans ce championnat.

En dehors des points glanés, le duel a été très serré entre l'AS Otoho (première) et Diables noirs (troisième). Elle a été

aussi consacrée meilleure défense de la compétition avec seize buts encaissés contre dix-sept pour les Diables noirs. Son attaquant, Bersyl Obassi, est le meilleur buteur de la compétition avec dix-neuf réalisations contre dix-huit pour le Diablotin Kader Bidimbou.

Les Diables noirs, meilleure attaque de la compétition, ont inscrit soixante-sept buts contre soixante-six pour l'AS

Otoho. Clément Massamba, l'entraîneur des jaune et noir, a gagné le prix du meilleur entraîneur de la saison. Grâce à sa victoire sur l'AS Otoho à la coupe du Congo, l'équipe des Diables noirs représentera le Congo à la Coupe africaine de la Confédération.

Classement définitif

1-AS Otoho (75 pts) ; 2-La Mancha (71 pts) ; 3-Diables

noirs (68 pts) ; 4-AC Léopards de Dolisie (59 pts) ; 5-AS Cheminots (48 pts) ; 6-Cara (48 pts) ; 7-JST (43 pts) ; 8-Etoile du Congo (41 pts) ; 9- Interclub (31 pts) ; 10-Tongo FC (31 pts) ; 11-V Club Mokanda (30 pts) ; 12-Patronage Sainte-Anne (30 pts) ; 13-Nico-Nicoyé (28 pts) ; 14- FC Kondzo (27 pts-15). Ces quatorze équipes joueront la saison prochaine en Ligue 1. La Jeunesse sportive de Poto-Poto (15e avec 27 pts-26) et Saint-Michel de Ouenzé (16e avec 18 pts) descendent en Ligue 2.

Le top sept des buteurs Bersyl Obassi/AS Otoho (19 buts), Georges Kader Bidimbou/Diables noirs (18 buts), Guy Mbenza/La Mancha (14 buts), Roland Okouri/Etoile du Congo (13 buts), Mathias Botamba/AS Otoho et Anaël Bakaki/La Mancha (12 buts), Edgo Lorry Nkolo/Diables noirs (11 buts). Chez les dames, AS Epah Ngamba a été sacrée championne du Congo devant l'AC Colombes, réalisant ainsi un coup d'essai qui a valu un coup de maître.

James Golden Eloué

BOXE

La Ligue de Brazzaville lance la nouvelle saison

La saison sportive 2018-2019 a démarré par un gala de boxe qui a mobilisé vingt clubs affiliés pour un total de trente-huit combats.

La compétition s'est déroulée les 20 et 21 octobre au gymnase Nicole-Oba à Talangaï, le sixième arrondissement de la ville capitale.

Sur les trente-huit combats, sept victoires ont été enregistrées par arrêt de l'arbitre contre trois par jet d'éponge, deux par abandon et vingt-six

par la décision unanime des juges. Un début de saison réussi, selon les dirigeants.

Pour lancer la nouvelle saison, la Ligue de Brazzaville a décidé de garder les acquis de la saison dernière, au cours de laquelle, elle avait prouvé qu'elle pouvait faire beaucoup avec le peu des moyens dont elle disposait.

Au cours de la dernière saison, les dirigeants de la boxe avaient déployé toutes leurs énergies pour donner une nouvelle dimension à la pratique de ce sport à Brazzaville, en réalisant des activités phares comme la restructuration des clubs, l'organisation des stages de formation pour les entraîneurs et arbitres puis l'organisation des compétitions.

« La saison qui commence va

être déterminante pour l'évolution de notre discipline », a souligné Elias Mfoudi, le président de cette ligue. Ce dernier et son équipe ont ciblé deux axes prioritaires pour relever un certain nombre de défis.

Le premier objectif consiste à accentuer le développement sportif en programmant de nombreuses dates pour les compétitions de grandes envergures comme les cham-

pionnats départementaux ainsi que les championnats d'élite juniors et cadets. Le second va concerner le volet formation en vue d'appuyer la formation technique des amateurs et des juges arbitres sans oublier l'organisation des journées portes ouvertes. Elle a aussi décidé de communiquer autrement.

Malheureusement pour elle, ses projets ne sont pas soutenus par la Fédération congolaise de boxe (Fécoboxe) qui manque toujours à l'appel, chaque fois que cette ligue phare organise les activités. « Un fait réel pour lequel nous continuerons d'insister, c'est la non-assistance de la fédération aux activités de la ligue depuis la mise en place de notre bureau jusqu'à cette dernière activité. Pas de communication, malgré le nombre de correspondances adressées », a fait observer Elias Mfoudi, agacé par cette attitude de la Fécoboxe.

«...La non-assistance de la fédération aux activités de la ligue depuis la mise en place de notre bureau jusqu'à cette dernière activité. Pas de communication, malgré le nombre de correspondances adressées »



Le gala de boxe a lancé la saison sportive/Adiac

J.G.E.